Date : 22/12/2021
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 10
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 41 %
Nature : Article de fond
Tonalité: 😑

Classement des établissements touristiques

Siandou Fofana lance l'opération

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a lancé l'opération de normalisation et de classement des établissements touristiques de Côte d'Ivoire.

Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des loisirs, a procédé, le lundi 20 décembre 2021, dans un complexe hôtelier de la place, à Cocody, au lancement officiel de l'opération de normalisation et de classement des établissements touristiques de Côte d'Ivoire.

Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs, a donné le top départ de l'opération d'estampillage des écriteaux classant les hôtels et restaurants, selon les normes et standards internationaux de qualité (1*, 2*, 3*, 4*, 5* et +...).Cet acte majeur pour le tourisme ivoirien est l'aboutissement d'un processus depuis le code du tourisme édicté en 2014 et qui s'inscrit dans le projet « Sublime Côte d'Ivoire ». Dont l'objectif est de positionner le pays comme l'une des meilleures destinations touristiques africaines. Conduit par Côte d'Ivoire normalisation (Codinorm), office national de codification, de normalisation et de qualité, et placé sous l'égide du ministère du Tourisme et des Loisirs, le lancement de l'opération a réuni le lundi 20 décembre 2021, des membres du corps diplomatique ainsi que les faitières des établissements touristiques. A cette occasion, le ministre Siandou Fofana a félicité l'ensemble des acteurs du tourisme pour leur engagement à porter haut les couleurs de la Côte d'Ivoire. « Le Président de la République, en instaurant la journée de l'excellence, recherche l'excellence dans tous les secteurs d'activités en Côte d'Ivoire (...) C'est pourquoi, je voudrais inviter l'ensemble des établissements touristiques à adopter la démarche qualité afin d'aboutir à un classement qui soit en conformité avec les services proposés aux clients. Cette démarche nous aidera à aboutir à l'émergence des champions nationaux », a-t-il souligné. Il a en outre, mentionné la découverte des panonceaux de l'établissement qui accueillait la cérémonie de lancement. Puis, avec sa délégation, deux autres établissements (Un hôtel et un restaurant) ont vu leurs panonceaux dévoilés au public. Cette opération de lancement qui ne concerne, pour le moment, que la ville d'Abidjan devrait s'étendre à l'ensemble du territoire national. Et, à terme, en fonction du niveau de prestations qualitatives d'hébergement, de gastronomie et autres commodités, les établissements touristiques les plus performants verront apposer à leurs frontispices le label Codinorm. Auparavant, N'Guettia Marcel, président du Fonds de développement touristique, par ailleurs, président du comité technique, a rappelé l'importance pour les réceptifs hôteliers de se mettre aux normes des standards internationaux, afin de relever les défis de la concurrence, de la qualité de service, de la modernité, de l'innovation et de l'écologie. Non sans décliner, les critères d'évaluation à partir desquels, les inspecteurs attribuent des notes aux établissements touristiques. Pour sa part, Kouassi Yao Edmond, directeur de Codinorm, a montré l'intérêt pour les tenanciers d'hôtels, restaurants et autres établissements touristiques à se mettre à jour des standards internationaux. Selon lui, cela est un atout voire une garantie pour accroître leur clientèle et par voie de conséquence, leurs revenus. Au nom de l'ensemble des faitières des établissements touristiques de Côte d'Ivoire, Diomandé Mamadou, a salué l'initiative, « l'action de ce jour permettra au secteur touristique de voir un nouveau jour », a-t-il relevé. Avant d'ajouter « nous souhaitons que le classement des établissements touristiques soit obligatoire et se fasse en application stricte des normes du Codinorm », a-t-il plaidé.

FIENY TIÉ

Tous droits de reproduction réservés

Date : 22/12/2021
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 12
Périodicité : Quotidien
Surface : 30 %
Nature : Article de fond
Tonalité: 😑

CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME / Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana a procédé au lancement de l'opération de normalisation et de classement des établissements de tourisme en Côte d'Ivoire.

Pose des panonceaux, des hôtels « rose Blanche Abidjan »,« Palm Club » et le « maquis » Duval

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana a procédé au lancement de l'opération de normalisation et de classement des établissements de tourisme en Côte d'Ivoire. C'était le 20 décembre 2021 dans les locaux de l'hôtel Rose Blanche, à Abidjan-Angré. Pour le coup d'envoi le ministre Siandou Fofana a posé symboliquement trois (3) panonceaux, respectivement à l'hôtel Rose Blanche Abidjan, à l'hôtel Palm Club et le restaurant maquis Duval. Le ministre du Tourisme et des Loisirs entend ainsi de perfectionner l'activité du secteur du tourisme à travers l'usage des outils aux normes internationales dont les standings connus reflètent de la qualité et du service bien fait. Selon le président du comité technique, ces panonceaux sont sécurisés de sorte qu'aucune autre structure non autorisée par le Ministère ne puisse en fabriquer. « Dans sa forme descriptive, le panonceau 42 cm de long sur 30 cm de large est fait dans de la résine transparente coulée à chaud, sécurisée », a-t-il précisé. Désormais en Côte d'Ivoire, l'on aura des étoiles pour les établissements d'hébergement (allant de 1 à 5 étoiles pour le plus haut standing) ; des fourchettes pour les restaurants (allant de 1 à 3 fourchettes selon le standing) ; des Taliers pour les restaurants dits maquis (allant de 1 à 3 taliers selon le standing) ; des lettres A pour les Agences de voyages ou d'évènementiels ou B pour les Bureaux de voyages ou d'évènementiels selon la catégorie. Cette opération de normalisation et de classement des établissements démontre la volonté du Ministère du Tourisme et des Loisirs à accompagner les champions nationaux de l'écosystème touristique. Et ce, à travers la qualité de service et la labellisation de l'offre nationale. Le tout à la lumière de la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire ». Pour rappel, il faut souligner que les premières classifications en Côte d'Ivoire datent des années 80. Cet élan, dira le président du Comité technique, a été freiné par la crise économie dans la même période. Toute chose qui a causé l'arrêt des opérations de classification. En 2019, Codinorm (Côte d'Ivoire normalisation) consolide et endosse les normes de classification des hôtels.

Sercom

Tous droits de reproduction réservés